



Le Parc naturel des Plaines de l'Escaut RECHERCHE

**Un(e) chargé(e) de projet
« Mise en œuvre de plans de gestion Natura 2000 »**

Contexte

Dans le cadre du projet LIFE Intégré Belgian Nature Integrated Project (BNIP - LIFE 14 IPE 002), le consortium composé du Parc naturel des Plaines de l'Escaut, du Parc naturel des Hauts Pays, du Parc naturel du Pays des Collines, du Contrat Rivière Dendre, du Contrat de Rivière de la Haine et du Contrat de Rivière Escaut-Lys a été désigné par le Service Public de Wallonie pour mettre en œuvre le plan de gestion Natura 2000 sur les parties de 3 sites Natura 2000 en propriété privée. Les parties en terrain soumis sont mises en œuvre par les services extérieurs du DNF.

Pour les 3 sites Natura 2000 pilotes répartis sur le territoire des structures du consortium, il s'agira de veiller à faire le lien entre tous les acteurs ayant un rôle actif dans la gestion de ces sites et de s'assurer de la cohérence de la mise en œuvre globale des plans de gestion. Mais aussi de prendre en charge le suivi des actions concrètes mises en œuvre de ces plans de gestion (suivi des restaurations et de l'état général des sites).

Missions

Le/La chargé-e de projet se verra confier les tâches suivantes :

- Mise en place d'un réseau d'acteurs locaux
- Impliquer les parties prenantes
- Prise de contact avec les différentes administrations communales les informant du projet (organiser l'information auprès des citoyens,...)
- Réalisation de brochures d'information à destination des propriétaires en zone N2000.
- Envoi d'un courrier de sensibilisation aux propriétaires privés et invitation aux séances d'information.
- Distribution d'un toute-boîte ciblé ; communication à travers la presse écrite et audiovisuelle, les réseaux sociaux;
- Organisation de visites de sites à destination des propriétaires et de 6 séances d'information (par zone géographique)
- Contacts téléphoniques directs et mails avec tous les propriétaires de parcelles prioritaires.
- Conseils de gestion

- Elaboration et accompagnement de dossiers relevant du Programme wallon de Développement Rural pour la mise en oeuvre d'actions de restauration.
- Organisation de réunions régulières entre les 6 opérateurs.

Compétences et aptitudes requises

- Connaissances des réglementations wallonnes en matière de conservation de la nature
- Capacité à animer un réseau de partenaires associatifs et institutionnels
- Expériences à valoriser en matière de gestion et de restauration de milieux naturels
- Très bonnes connaissances naturalistes
- Très bonnes capacités pédagogiques, à rédiger et à négocier
- Autonomie de travail et esprit d'initiative
- Bonne maîtrise des outils bureautiques
- Bonne maîtrise de l'outil QGIS ou Arcmap
- Forte motivation personnelle pour l'environnement
- Ecoute, empathie, méthode, rigueur, sens du relationnel et du travail en équipe
- La connaissance du territoire de la Wallonie picarde est un atout
- Permis de conduire B indispensable.
- La connaissance du néerlandais est un atout

Formations et expériences

Niveau bachelier dans le domaine de l'environnement.

Hiérarchies

Le (la) chargé(e) de projet sera placé(e) sous la coordination du Chargé de mission « Patrimoine naturel & Biodiversité » au sein du PNPE ainsi que sous l'autorité des directions des 6 opérateurs associés autour de ce projet.

Conditions d'embauche

- Contrat à durée déterminée (1 an + 1 an) à temps plein. Début du contrat prévu mi-novembre.
- Rémunération : échelle barémique des administrations publiques locales
- Bénéficiaire des Aides Pour l'Emploi (APE).

Descriptif des organismes composant le consortium

Cette offre de recrutement s'inscrit dans le cadre des missions du Parc naturel des Plaines de l'Escaut, du Parc naturel des Hauts Pays, du Parc naturel du Pays des Collines, du Contrat de Rivière Dendre, du Contrat de Rivière de la Haine et du Contrat de Rivière Escaut-Lys.

Un Parc naturel fédère au sein d'une ou plusieurs communes des valeurs identitaires et une vision partagée du devenir de son territoire, déterminées à porter ensemble un projet de développement durable permettant à leurs habitants de continuer à y vivre, travailler, se ressourcer tout en préservant leur patrimoine naturel et leurs paysages. Refusant de mettre la nature « sous cloche », un Parc naturel parie au contraire sur l'homme pour aider à la préserver. Le Parc naturel des Plaines de l'Escaut fédère les communes d'Antoing, Beloeil, Bernissart, Brunehaut, Péruwelz, Rumes et Tournai. Le Parc naturel du Pays des Collines fédère les communes d'Ellezelles, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Mont-de-l'Enclus et Ath (Houtaing, Ostiches, Mainvault). Le Parc naturel des Hauts Pays fédère les communes de Honnelles, Quiévrain (pour les anciennes Communes de Baisieux et d'Audregnies), Dour (pour les anciennes Communes de Blaugies, Petit Dour, Wihéries et le sud d'Elouges), Colfontaine (pour le Bois du même nom), Frameries (pour Sars-la-Bruyère, le sud d'Eugies et Noirchain) et Quévy.

Un Contrat de Rivière est un outil de concertation de tous les acteurs de l'eau, à l'échelle d'un sous-bassin hydrographique: région, provinces, communes, industries, naturalistes, intercommunales, pêcheurs, agriculteurs,... Les objectifs du contrat de rivière sont l'amélioration de la qualité de l'eau, la valorisation et la protection du patrimoine lié à l'eau, la sensibilisation et l'information

(scolaire, grand public, professionnel), la préservation de la biodiversité, la promotion d'une agriculture respectueuse de l'environnement et enfin, la lutte contre les inondations et coulées de boues. Par ces missions, le contrat de rivière est un des outils permettant de répondre aux objectifs des Directive européenne Cadre Eau, Directive européenne Inondation et du Décret Cours d'Eau wallon.

La cellule de coordination du contrat de rivière effectue un diagnostic de terrain (dégradations des cours d'eau, zones d'intérêts,...). Sur base de ce constat, les membres du contrat de rivière élaborent ensemble un programme d'actions triennal qui reprend toutes les actions liées à l'eau, dans divers thématiques (assainissement, déchets, invasives, patrimoine, hydromorphologie, sensibilisation,...).

Les lettres de motivation (circonstanciées) et Curriculum Vitae sont à adresser

par voie postale ou courriel avant le 18/10/2020

Parc naturel des Plaines de l'Escaut
A l'attention de Madame Caroline Herpoel
Rue des Sapins 31 à 7603 Bon-Secours
Tél. 069.77.98.70 Fax. 069/77.98.11
cherpoel@pnpe.be